

SOUMISSION POUR PERMIT DE DÉMOLITION

2015/10/23

ZONE D'OPÉRATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT PHASE 1A DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

OTTAWA, ONTARIO

NOTES GÉNÉRALES DU PLAN D'IMPLANTATION:

- SE REPORTER AU DEVIS ET AUX DOCUMENTS PORTANT SUR LES MATÉRIAUX DANGEREUX.
- L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉVOIR DES ENSEIGNES ET DES PALISSADES SÉCURITÉ ET. LES PALISSADES DOIVENT SATISFAIRE AUX NORMES. SE REPORTER AU DETAIL 2A-0.0.
- SE REPORTER AU PLAN DU RETRAIT DU SOL POUR TOUT LES AUTRES AMÉNAGEMENTS DU TERRAIN.
- PROTÉGER DU DOMMAGE TOUT LES ÉDIFICES AVISINANTS AINSI QUE LES ARBRES ET L'AMÉNAGEMENT DE PAYSAGE DURANT LE PROJET.
- L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE À COORDONNER ET AMENER LE SYSTÈME DE BELL AU CHANTIER AVANT LA DÉMOLITION DES LIGNES DE BELL. COORDONNER AVEC LA CCN POUR ASSURER QUE LES SYSTÈMES DE TÉLÉPHONES DE L'ÉDIFICE AVISINANT N'EST PAS AFFECTÉ.
- LA CONFIGURATION DU PALISSAGE DE CHANTIER EST UNE CONCEPTION SCHEMATIQUE. COORDONNER LA CONFIGURATION FINALE AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA CCN ET AVEC L'ENSEMBLE DE L'ENLEVEMENT DU SOL AVANT L'INSTALLATION.

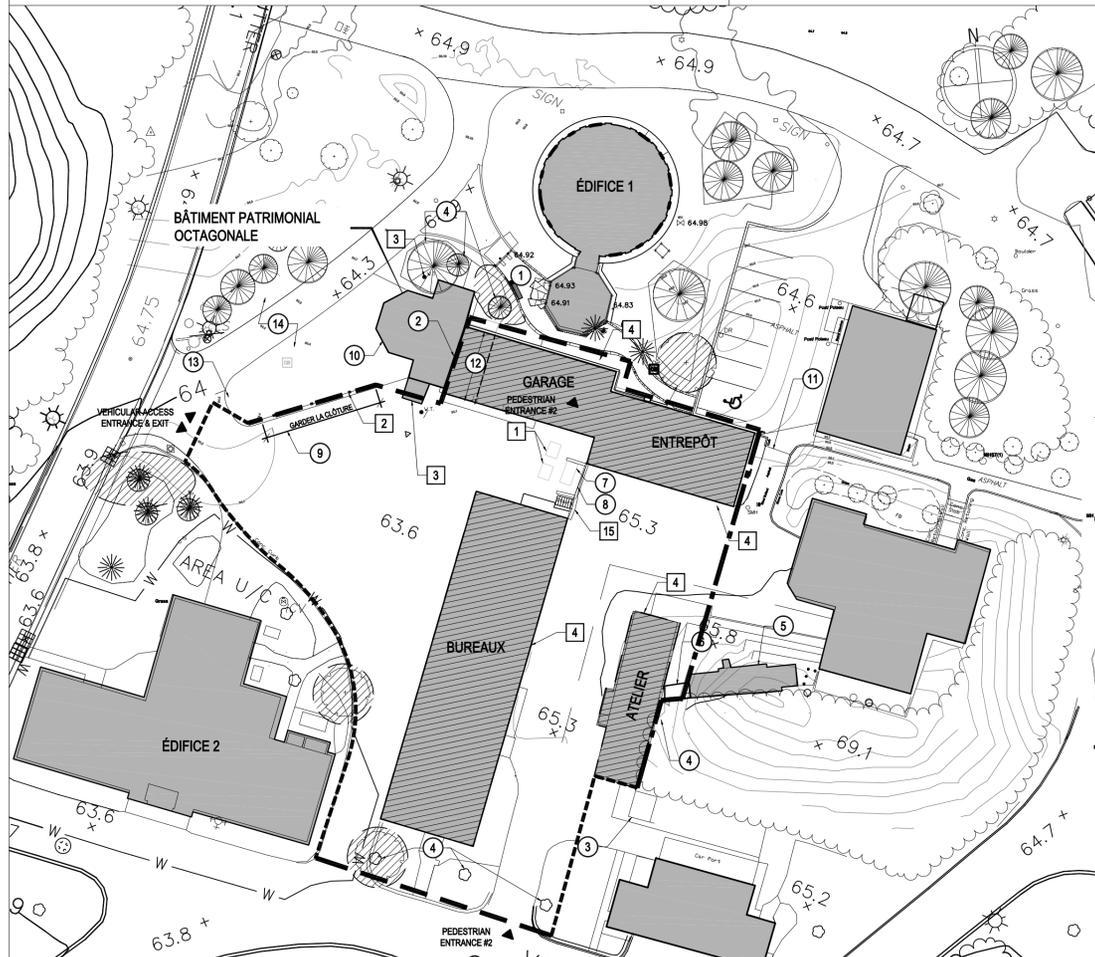
NOTES DE DÉMOLITION:

- ENLEVER LES BARRIÈRES DE PROTECTION EN BÉTON ET LES LIVRER AU CENTRE DE STOCKAGE DU PROPRIÉTAIRE HORS SITE.
- GARDER EN PLACE LES APPAREILS ÉLECTRIQUES ET CONDUITS. COUPER L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE.
- LA DÉMOLITION DES ROBINETS À EAU LES AUTRES.
- L'ÉDIFICE À ÊTRE DÉMOLI. SE REPORTER AU DESSINS A-1.0 JUSQU'À A.2.3.
- ENLEVER L'ASPHALTE.

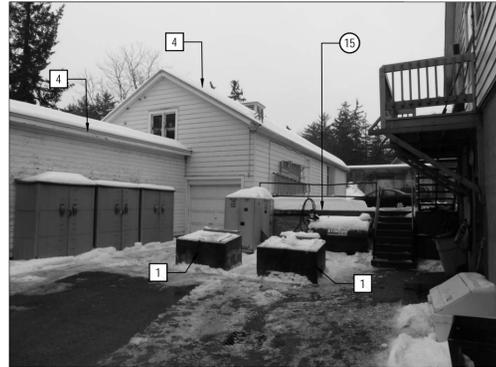
NOTES DU PLAN DE SITUATION:

- GARDER UN DÉGAGEMENT DE LA VOIE PIÉTONNE. INSTALLER UNE MESURE PROTECTRICE DE LA VOIE PIÉTONNE EN CALCAIRE ET LE MUR DE SOUTÈNEMENT.
- PROTÉGER LE BÂTIMENT PATRIMONIAL OCTAGONALE DU DOMMAGE DURANT LA DURÉE DU PROJET.
- LA REMISE SUR BOIS TRAITÉ SOUS PRESSIION À ÊTRE ENLEVER PAR AUTRE.
- PROTÉGER LES ARBRES AVISINANTS LA ZONE DU PROJET. SE REPORTER À L'ENSEMBLE DE RETRAIT DE SOL.
- GÉNÉRATEUR "SEMI-TRACKER" À ÊTRE ENLEVÉ PAR AUTRE.
- L'ESCALIER D'ACCÈS ET LE PLATEFORME À ÊTRE ENLEVER PAR AUTRE.
- LE RÉSERVOIR DE DIESEL ET L'ARMOIRE POUR PRODUITS INFLAMMABLES À ÊTRE DÉPLACÉS PAR LES AUTRES.
- SERVICE ÉLECTRIQUE EXPOSÉ DES BUREAUX AU ENTREPÔT. SE REPORTER AU DESSINS ÉLECTRIQUES.
- LA CLÔTURE À RESTER EN PLACE. FOURNIR LE BLOCAGE EN BOIS POUR SUSPENDRE LES PANNEAUX EN CONTREPLAQUE POUR LA PALISSADE DU CHANTIER SUR LE CÔTÉ DE LA RUE.
- EMPLACEMENT DU BÂTIMENT PATRIMONIAL OCTAGONALE.
- MAINTENIR L'ACCÈS AU CHANTIER POUR LES VÉHICULES DU PROPRIÉTAIRE À L'INSTALLATION DE CHAUFFAGE.
- UNE BAIE DU GARAGE RATTACHÉ AU BÂTIMENT PATRIMONIAL OCTAGONALE. SE REPORTER AU A-1.0.
- ZONE DE TRAVAIL. COORDONNER AVEC LE REPRÉSENTANT DE LA CCN POUR LE MOUVEMENT HORS DE CET ENDOIT.
- À TOUT TEMPS, GARDER L'ACCÈS LIBRE POUR LES VÉHICULES DE SERVICES.
- GARDER LE MUR DE SOUTÈNEMENT AVEC RAMPE EN MÉTAL ET ESCALIERS EN PLACE.

DRAWING 1 FENCING TYPES:



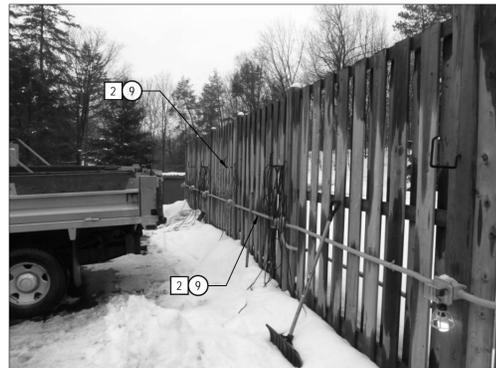
1 PLAN DE SITUATION
1:400



4 DÉMOLITION DU GARAGE ET L'ENTREPÔT
N.T.S



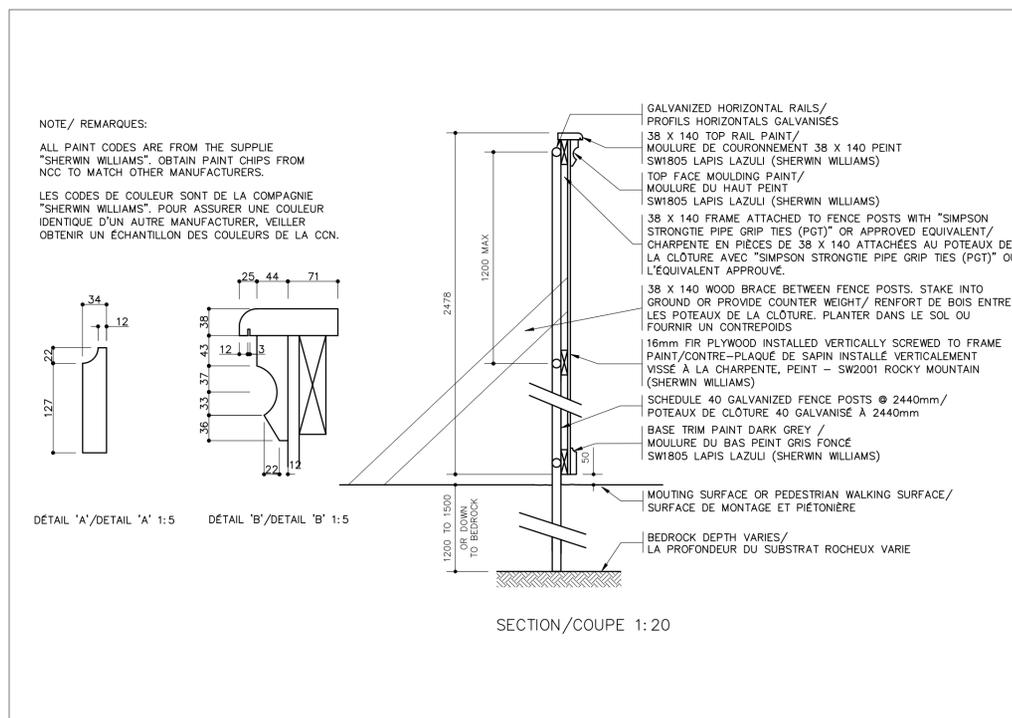
5 ENDOIT DE STOCKAGE DE COMBUSTIBLE
N.T.S



3 CLÔTURE À NE PAS ÊTRE DÉMANTELÉ
N.T.S

NOTES GÉNÉRALES:

- NE PAS PRÉLEVER DE MESURES À L'ÉCHELLE DANS CES DESSINS. TOUTES CES DIMENSIONS DEVONT FAIRE L'OBJET D'UNE CONFIRMATION SUR PLACE.
- LIRE LES PRÉSENTS DESSINS DE CORPS AVEC LES DOCUMENTS DE CHARPENTE, DE MÉCANIQUE, D'ÉLECTRICITÉ ET DE MATÉRIAUX DANGEREUX.
- L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL EST RESPONSABLE DES TRAVAUX DE COUPAGE, DE RAPIECAGE ET DE REMISE À NEUF DES SURFACES.
- PROTÉGER LA SURFACE NOUVELLE ET EXISTANTE DU DOMMAGE COMME IMPOSÉ DURANT LA DÉMOLITION ET LA CONSTRUCTION.
- VOIR LES DOCUMENTS DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ AFIN DE RETROUVER LES DÉTAILS D'ENLEVEMENT D'OUVRAGES ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES.
- LES CONDITIONS PRÉEXISTANTES PEUVENT VARIER DE CE QUI EST INDICUÉES DANS CES DOCUMENTS. AVISER LE REPRÉSENTANT DE LA CCN DES CONDITIONS DIFFÉRENTES. LE REPRÉSENTANT DE LA CCN FOURNIRA LES MESURES À PRENDRE.
- L'ENTREPRENEUR À CONFIRMER L'ENDROIT DES SERVICES SOUTERRAIN AVEC UN PROFESSIONNEL CERTIFIÉ AVANT DE CREUSER OU DE FONÇAGE DE POTEAUX. L'ENTREPRENEUR DOIT COORDONNER LE SYSTÈME DE BELL, LE SYSTÈME D'HYDRO ET EMBRIDGE AVANT LE COMMENCEMENT DU DÉMONTAGE ET LA DÉMOLITION. L'ENTREPRENEUR DOIT OBTENIR TOUTES LES PERMIS REQUIS.



2 PALISSADE DE CHANTIER EN CONTREPLAQUE
1:20 ET 1:5

Liste de Dessins

- ARCHITECTURE**
- A-0.0 PAGE TITRE ET PLAN D'IMPLANTATION
 - A-1.0 DÉMOLITION DU GARAGE
 - A-1.1 DÉMOLITION DE L'ENTREPÔT
 - A-1.2 DÉMOLITION DE L'ATELIER
 - A-2.0 BUREAUX DE DÉMOLITION DU SOUS-SOL ET DU NIVEAU 1
 - A-2.1 BUREAUX DE DÉMOLITION DU NIVEAU 2 ET COUPE DE L'ÉDIFICE
 - A-2.2 ÉLÉVATION EXTÉRIEUR
 - A-2.3 BUREAUX - INFORMATION DE LA COUPE DU MUR
- MÉCANIQUE**
- M100 PLAN MÉCANIQUE DU SITE
 - M101 BÂTIMENTS GARAGE ET L'ATELIER - DÉMOLITION MÉCANIQUE
 - M102 ENTREPÔT - DÉMOLITION MÉCANIQUE
 - M103 PLAN DE L'OFFICE DU SITE - DÉMOLITION

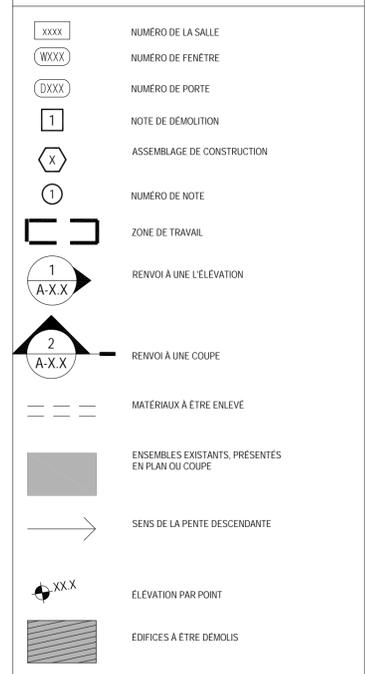
ÉLECTRIQUE

- E000F LISTE DE DESSIN ET LÉGENDE
- E002F DÉTAILS ÉLECTRIQUE
- E100F PLAN ÉLECTRIQUE DU SITE
- E200F SCHEMA UNIFILAIRE
- E301F BÂTIMENT GARAGE ET L'ATELIER
- E302F DÉMOLITION DE L'ENTREPÔT
- E303F DÉMOLITION DU BÂTIMENT PATRIMONIAL OCTAGONALE
- E304F PLAN DE DÉMOLITION D'ÉCLAIRAGE DE L'OFFICE DU SITE
- E305F PLAN DE DÉMOLITION D'ALIMENTATION DE L'OFFICE DU SITE

ENLEVEMENT DES SOLS

- SR-1 PLAN DE SITUATION
- SR-2 PLAN DE LA PROTECTION DES ARBRES
- SR-3 SERVICES SOUTERRAINS
- SR-4 COUPE A-A' AND B-B'
- SR-5 COUPE C-C' AND D-D'

LÉGENDE:



consultant expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS

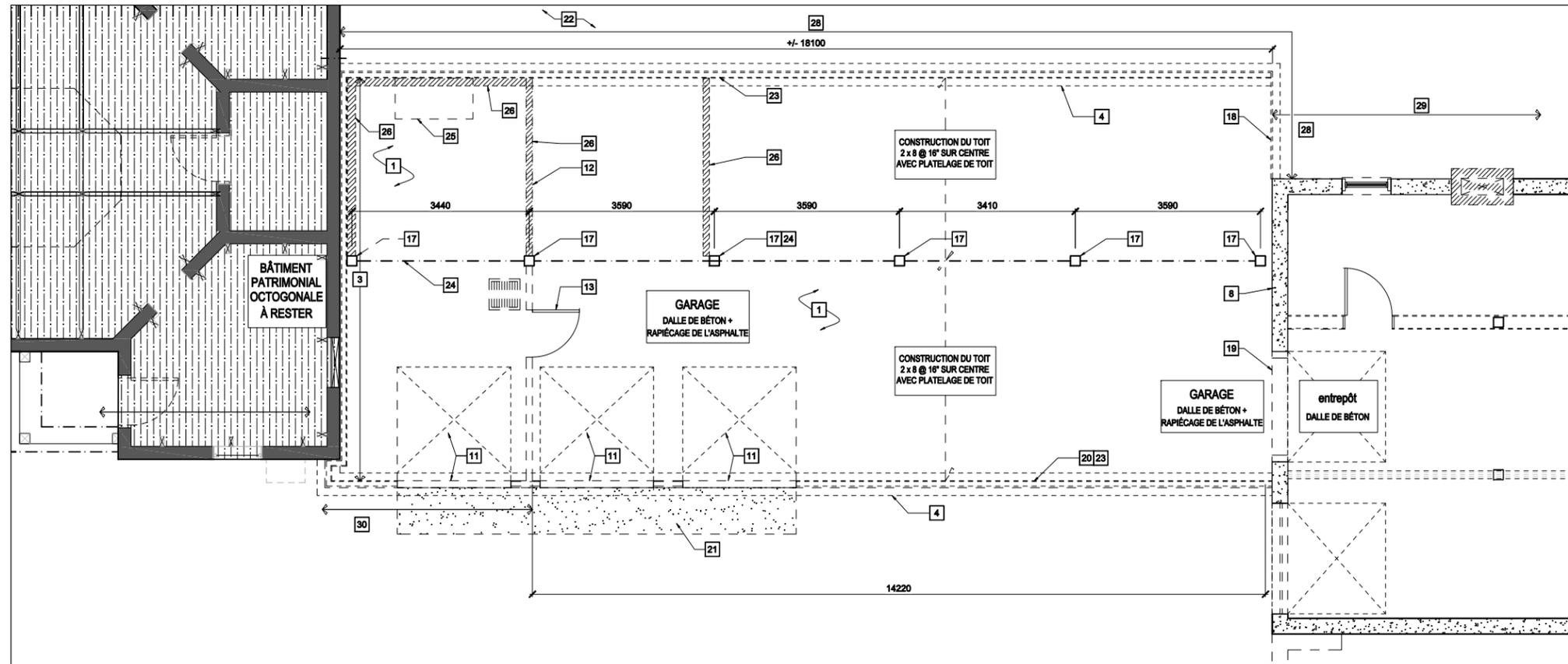
project	issued or revised	émis ou révisé
5	ISSUED FOR RE-TENDER	25 MAY 2016
4	ISSUED FOR DEMOLITION PERMIT	23 OCT. 2015
3	ISSUED FOR SUBMISSION	30 SEP. 2015
2	SOUMISSION POUR PERMIT DE DÉMOLITION	11 MAY 2015
1	ISSUED FOR REVIEW	30 JAN. 2015
no.	description	date

OPERATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT PHASE 1A
1A BUILDING DEMOLITION

PAGE TITRE ET PLAN D'IMPLANTATION

approved by RM
designed by RM, JM, SD
drawn by CL, SS
date SEPTEMBRE 2015 scale AS NOTED
sheet no. de la feuille

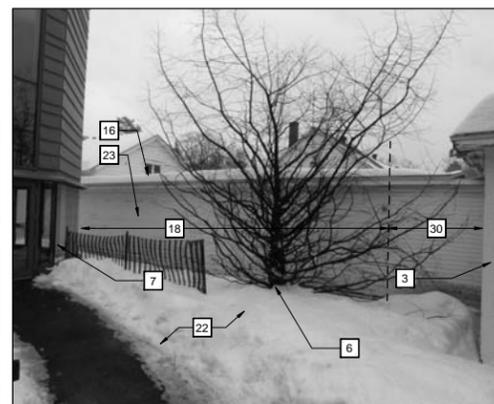
A-0.0



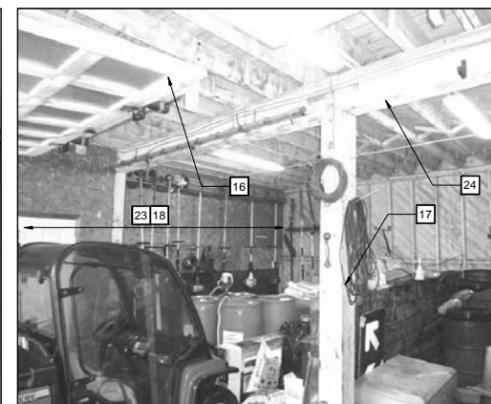
1 PLAN DE DÉMOLITION DU PREMIER ÉTAGE DU GARAGE
A-1.0 1:50



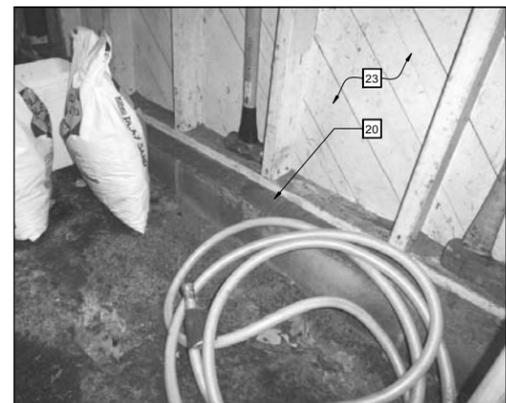
2 ÉLÉVATION DU GARAGE
A-1.0 N.T.S.



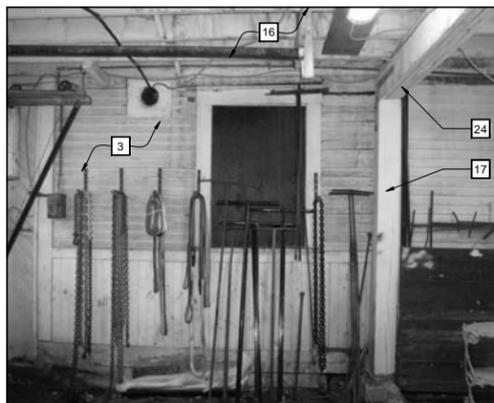
3 ÉLÉVATION DE L'ARRIÈRE DU GARAGE
A-1.0 N.T.S.



4 VUE INTÉRIEUR DU GARAGE
A-1.0 N.T.S.



5 L'INTÉRIEUR DU GARAGE-LAMBRIS EN BOIS EN DIAGONALE
A-1.0 N.T.S.



6 ÉLÉVATION DE L'INTÉRIEUR DU GARAGE
A-1.0 N.T.S.



7 GARAGE - PÉNÉTRATION DE LIGNE ÉLECTRIQUE DANS LE BÂTIMENT PATRIMONIAL OCTOGONALE
A-1.0 N.T.S.

NOTES

- 1 GARDER LA DALLE SUR LE SOL.
- 2 ENLEVER LE SIPHON DE SOL ET LES TUYAUX SOUFERRAIN ASSOCIÉS. RÉFÉRER À LA MÉCANIQUE.
- 3 PROTÉGER LE BÂTIMENT PATRIMONIALE OCTOGONALE DURANT LE DÉMONTAGE DU GARAGE.
- 4 LA SEMELLE CONTINUE À RESTER.
- 5 ENLEVER LE SEUIL EN BÉTON.
- 6 PROTÉGER L'ARBRE DURANT TOUT LES TRAVAUX. SE REPORTER AUX DEVIS.
- 7 PROTÉGER L'ÉDIFICE DOME DURANT TOUT LES TRAVAUX.
- 8 GARDER LA FONDATION DE BÉTON COULÉ.
- 9 ENLEVER LE POUTRE COMPOSÉ EN BOIS.
- 10 ENLEVER LE POTEAU EN BOIS 190mm x190mm.
- 11 ENLEVER LA PORTE DE GARAGE.
- 12 ENLEVER LE CLOISON INTÉRIEUR.
- 13 ENLEVER LA PORTE ET LE CADRE DE PORTE.
- 14 ENLEVER LA CHEMINÉE EN BRIQUE.
- 15 ENLEVER LA FENÊTRE.
- 16 ENLEVER LA TOITURE.
- 17 ENLEVER LE POTEAU ET LES PILIERS JUSQU'À LA HAUTEUR DE LA DALLE.
- 18 ENLEVER LE BOIS À FEUILLE.
- 19 ENLEVER L'OUVERTURE AU SOUS-SOL DU entrepôt.
- 20 ENLEVER LA FONDATION EN BLOCS DE BÉTON JUSQU'À LA PROFONDEUR DE LA DALLE.
- 21 GARDER LA RAMPE EN BÉTON.
- 22 PROTÉGER LE SENTIER EN PIERRE ET LE MUR DE SOUTÈNEMENT ENTRE LA TOUR DE L'ESCALIER DU DOME ET DU GARAGE. AU BESOIN, FOURNI DE L'ÉTAIEMENT ET STABILISATION POUR LE SOL.
- 23 ENLEVER LES MURS: 2x4 @ 16" o.c AVEC LE REVÊTEMENT DIAGONALE ET LE PAREMENT.
- 24 ENLEVER 4-2x10 POUTRES COMPOSÉS.
- 25 L'ARMOIRE POUR PRODUITS INFLAMMABLES ENLEVÉ PAR AUTRE.
- 26 MUR NAIN EN PILE DE BOIS DE GRANDE DIMENSION À ÊTRE RÉCUPÉRÉ.
- 27 ENLEVER L'ASPHALTE.
- 28 FONDATION EN BLOCS DE BÉTON À RESTER POUR SOUTENIR.
- 29 SE REPORTER AU DESSIN A-1.1 POUR LA DÉMOLITION DU entrepôt.
- 30 SECTION DU GARAGE QUI DOIT ÊTRE DÉMOLI EN PREMIER AVANT AUCUNE AUTRE DÉMOLITION. FOURNIR UN ÉTAIEMENT TEMPORAIRE COMME REQUIS POUR STABILISER LE RESTE DE LA STRUCTURE.
- 31 TOUS LES FILS ÉLECTRIQUES DOIVENT ÊTRE RETIRÉS. SE REPORTER AUX DESSINS ÉLECTRIQUE.

consultant
expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN
ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS



issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ÉMIS POUR RESUBMISSION	25 MAI, 2016
2	SOUSSION POUR PERMIT DE DÉMOLITION	23 OCT. 2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	30 SEP. 2015

project
projet

ZONE D'OPÉRATIONS DE
RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

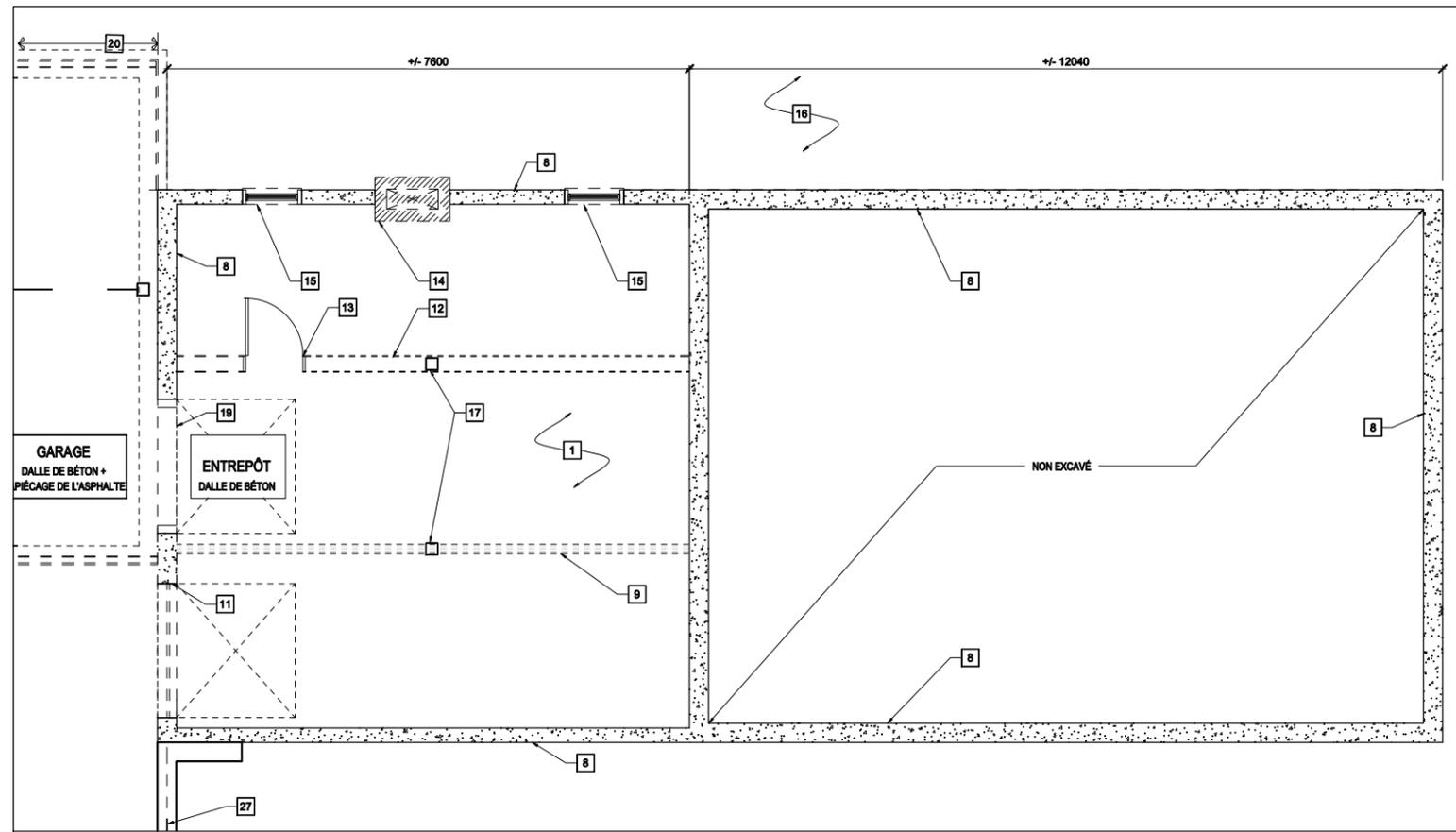
drawing
dessin

DÉMOLITION DU GARAGE

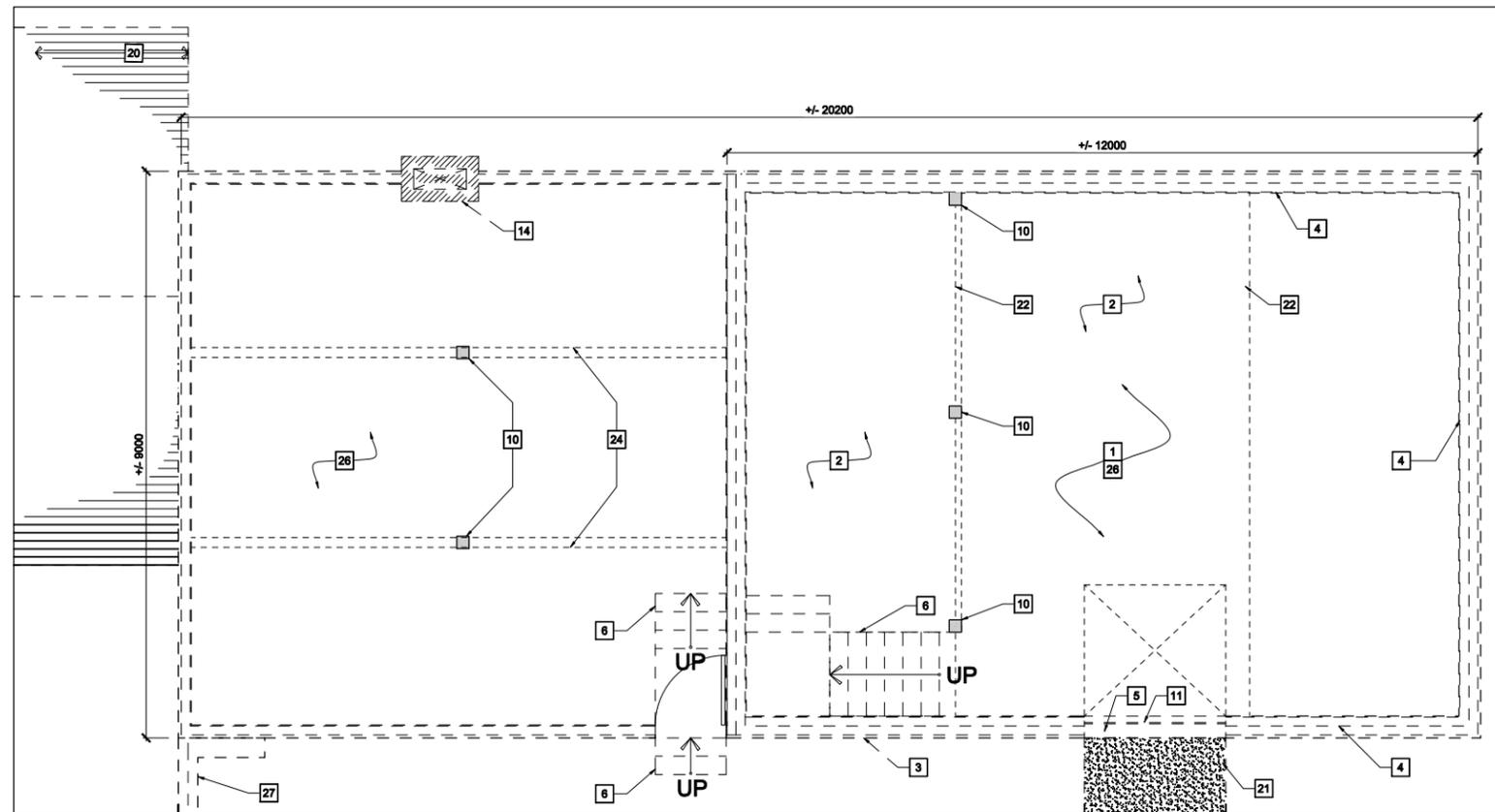
approved by approuvé par	RM
designed by conçu par	RM, JM, SD
drawn by dessiné par	SS
date	SEPTEMBRE 2015
scale échelle	AS NOTED
sheet no. no. de la feuille	A-1.0

NOTES GÉNÉRALES POUR LA DÉMOLITION

- A. SUIVRE TOUTES LES EXIGENCES POUR LA MANIPULATION DES MATIÈRES DANGEREUSES.
- B. ENLEVER COMPLÈTENT TOUTE LA CHARPENTE.
- C. RÉFÉRER AU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES DÉCHETS POUR LES EXIGENCES DE LA DÉMOLITION.
- D. SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LEUR DÉMONTAGE.
- E. PROTÉGER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES ÉDIFICES QUI SONT HORS DES ENDROITS DE CONSTRUCTIONS.
- F. RÉCUPÉRER TOUTES LES PIÈCES DE CHARPENTE DE L'ENTREPÔT. ENLEVER TOUTES LES ATTACHES ET LES TRIÉES SELON LEURS DIMENSIONS. RANGER LE BOIS À L'ENDROIT DIRIGÉ PAS LE REPRÉSENTANT DE LA CCN.



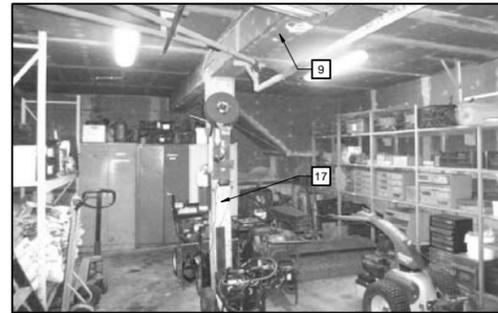
1 PLAN DU SOUS-SOL DU ENTREPÔT - DÉMOLITION DE L'ÉTAT OBSERVÉ
A-1.1 1:50



2 PLAN DE DÉMOLITION DU PREMIER ÉTAGE DE L'ENTREPÔT - DÉMOLITION DE L'ÉTAT OBSERVÉ
A-1.1 1:50



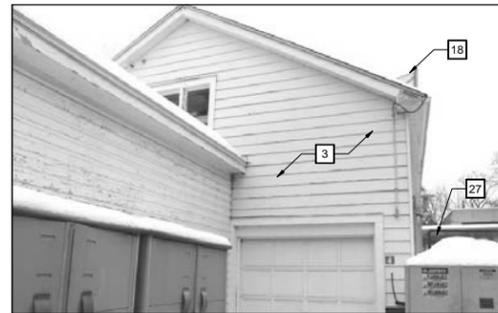
7 VUE INTÉRIEURE DE LA CHARPENTE DE L'ENTREPÔT
A-1.1 N.T.S.



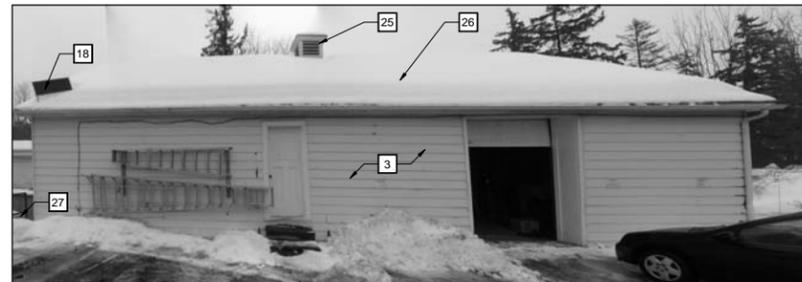
6 VUE INTÉRIEURE DU NIVEAU INFÉRIEUR DE L'ENTREPÔT
A-1.1 N.T.S.



5 ÉLÉVATION DE L'ARRIÈRE DE L'ENTREPÔT
A-1.1 N.T.S.



4 ÉLÉVATION DE L'ENTREPÔT
A-1.1 N.T.S.



3 ÉLÉVATION DE L'ENTREPÔT
A-1.1 N.T.S.

NOTES

- 1 GARDER LA DALLE SUR LE SOL.
- 2 ENLEVER LA CHARPENTE EN BOIS DES COMBLES.
- 3 ENLEVER LE PAREMENT DE PANNEAU DUR EN BOIS.
- 4 ENLEVER L'ENSEMBLE DU MUR: 2x6 EN DOUBLE. L'ESPACE VIDE REMPLI AVEC DES SCIERES DE BOIS. L'ÉPAISSEUR EST ± 400mm.
- 5 ENLEVER LE SEUIL EN BÉTON.
- 6 ENLEVER LES ESCALIERS EN BOIS.
- 7 ENLEVER LA FONDATION À REDANS. LES MURS DE FONDATIONS SONT DE ± 300mm ± 400mm SOUS LE NIVEAU DU SOL À MOINS QU'INDIQUÉ CONTRAIRE.
- 8 FONDATION EN BLOCS DE BÉTON À RESTER POUR SOUTENIR.
- 9 ENLEVER LE POUTRE COMPOSÉ DE BOIS.
- 10 ENLEVER LE POTEAU EN BOIS DE 190mm x 190mm.
- 11 ENLEVER LA PORTE DE GARAGE ET LE CADRE DE PORTE.
- 12 ENLEVER LE CLOISON INTÉRIEUR.
- 13 ENLEVER LA PORTE ET LE CADRES DE PORTE EN BOIS.
- 14 ENLEVER LA CHEMINÉE EN BRIQUE JUSQU'À LA FONDATION.
- 15 ENLEVER LA FENÊTRE ET LE CADRE DE FENÊTRE.
- 16 PROTÉGER LE SENTIER EN PIERRE ENTRE LA TOUR DE L'ESCALIER DU DOME ET DU GARAGE. AU BESOIN, FOURNI DE L'ÉTAIEMENT ET STABILISATION POUR LE SOL.
- 17 ENLEVER LE POTEAU ET LES PILIER JUSQU'À LA HAUTEUR DE LA DALLE.
- 18 ENLEVER LE PANNEAU SOLAIRE ET LE REMETTRE AU REPRÉSENTANT DE LA CCN.
- 19 ENLEVER L'OUVERTURE DE LA PORTE AU GARAGE.
- 20 SE REPORTER AU DESSIN A-1.0 POUR LA DÉMOLITION DU GARAGE.
- 21 GARDER LA RAMPE EN ASPHALTE.
- 22 ENLEVER SOIGNEUSEMENT LA CHARPENTE DE LA STRUCTURE DU TOIT AU-DESSUS.
- 23 S/O.
- 24 ENLEVER 4-2x10 POUTRES COMPOSÉS.
- 25 ENLEVER LA CHÂTIÈRE.
- 26 ENLEVER LES BARDEAUX DU TOIT INCLINÉ.
- 27 GARDER LA PIERRE DU MUR DE SOUTÈNEMENT AINSI QUE DU GARDE-CORPS EN MÉTAL.

NOTES GÉNÉRALES POUR LA DÉMOLITION

- A. SUIVRE TOUTES LES EXIGENCES POUR LA MANIPULATION DES MATIÈRES DANGEREUSES.
- B. ENLEVER COMPLÈTENT TOUTE LA CHARPENTE.
- C. RÉFÉRER AU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES DÉCHETS POUR LES EXIGENCES DE LA DÉMOLITION.
- D. SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LEUR DÉMONTAGE.
- E. PROTÉGER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES ÉDIFICES QUI SONT HORS DES ENDRITS DE CONSTRUCTIONS.
- F. RÉCUPÉRER TOUTES LES PIÈCES DE CHARPENTE INDICÉES DE L'ENTREPÔT. ENLEVER TOUTES LES ATTACHES ET LES TRIÉES SELON LEURS DIMENSIONS. RANGER LE BOIS À L'ENDROIT DIRIGÉ PAS LE REPRÉSENTANT DE LA CCN. - INCLUANT, AU MINIMUM, LES POTEAUX DU MUR 2x6, LES FERMES ET PANNES DE TOIT.
- G. RÉCUPÉRER LES PLANCHES DE REVÊTEMENT 25mm x 300mm (1" x 12") DE L'INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR DES MURS.

consultant
expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN
ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS



issued or revised émis ou révisé		
no.	description	
3	ÉMIS POUR RESUBMISSION	
2	SUBMISSION POUR PERMIT DÉMOLITION	
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	
no.	description	date
3	ÉMIS POUR RESUBMISSION	25 MAI, 2016
2	SUBMISSION POUR PERMIT DÉMOLITION	23 OCT. 2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	30 SEP. 2015

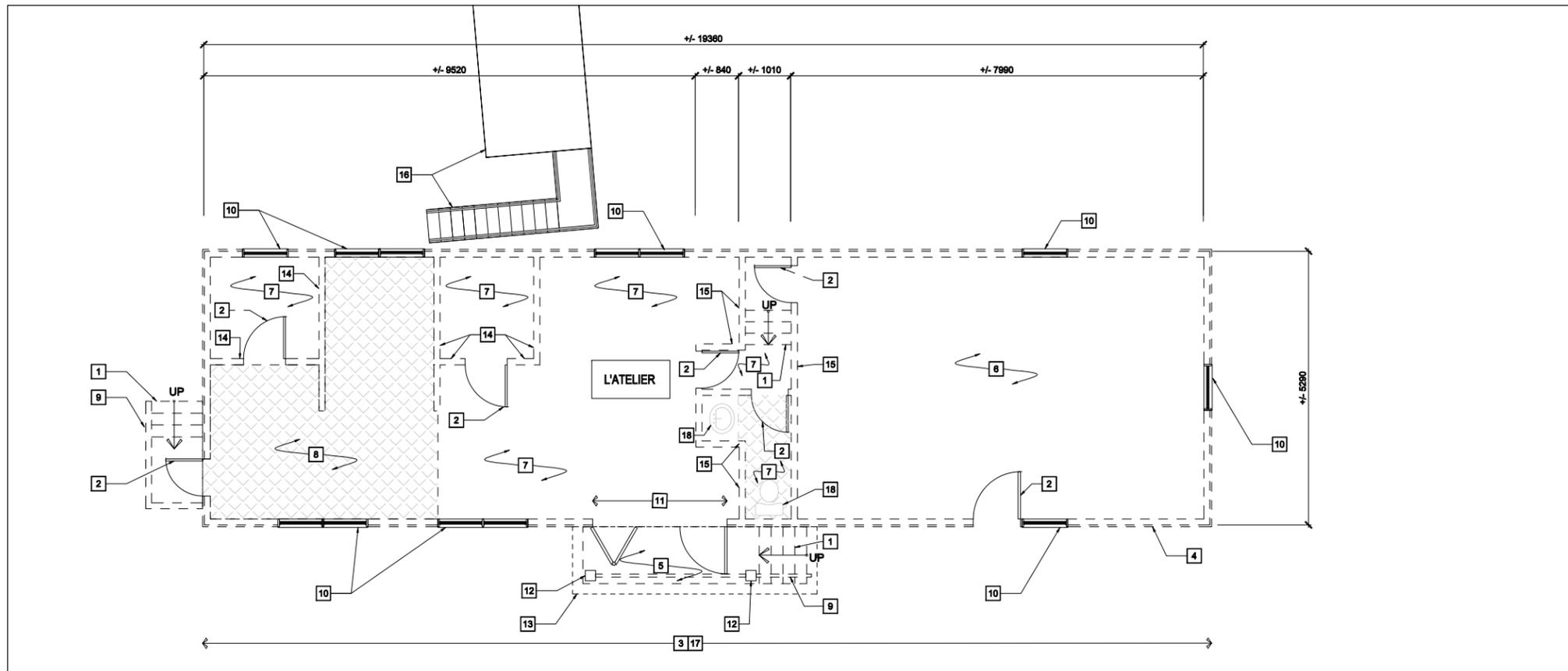
project
projet

ZONE D'OPÉRATIONS DE
RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

drawing
dessin

DÉMOLITION DE L'ENTREPÔT

approved by
approuvé par RM
designed by
conçu par RM, JM, SD
drawn by
dessiné par SS
date SEPTRE 2015 scale échelle AS NOTED
sheet no. no. de la feuille



- NOTES**
- 1 ENLEVER LES ESCALIERS EN BOIS.
 - 2 ENLEVER LA PORTE ET LE CADRE DE PORTE EN BOIS.
 - 3 ENLEVER LA STRUCTURE DE BOIS SUR LE PILIER EN BÉTON, APPROXIMATIVEMENT 200mm X 200mm X 1800mm EN PROFONDEUR.
 - 4 REVÊTEMENT EN VINYLE SUR LE REVÊTEMENT EN BOIS. ENLEVER LES DEUX REVÊTEMENT.
 - 5 ENLEVER PORCHE EN BOIS.
 - 6 ENLEVER TOUTE LES FINITIONS DE LA PIÈCE, INCLUANT:
-PLAFOND EN CONTREPLAQUÉ
-ISOLATION
-MURS EN GYPSE
-FEUILLES DE REVÊTEMENT DE SOL EN VINYL SUR SUPPORT EN BOIS ET SOLIVE EN BOIS.
 - 7 ENLEVER TOUTE LES FINITIONS DE LA PIÈCE, INCLUANT:
-TAPIS
-MURS EN GYPSE
-CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE
-PLINTE EN BOIS
-LUMINAIRE FLUORESCENT AVEC APPAREIL ÉLECTRIQUE MONTÉ AU PLAFOND MONTÉS AU PLAFOND
 - 8 LA ZONE HACHURÉE IDENTIFIE LA TUILE DE PLANCHER EN VINYLE À ÊTRE ENLEVÉE.
 - 9 ENLEVER LE GARDE-CORPS EN BOIS.
 - 10 ENLEVER LA FENÊTRE EN BOIS.
 - 11 ENLEVER LA PORTE TRIPLE AINSI QUE LES PANNEAUX PLIANT.
 - 12 ENLEVER LE POTEAU EN BOIS QUI SUPPORTE LA STRUCTURE DE L'AUVENT.
 - 13 ENLEVER L'AUVENT EN BOIS.
 - 14 ENLEVER LE CLOISON AUTOPOREUR.
 - 15 ENLEVER LE CLOISON À LA FACE INFÉRIEURE AU SOLIVE DE TOIT.
 - 16 ESCALIER ET LE GÉNÉRATEUR EXISTANT.
 - 17 ENLEVER LA CHARPENTE DU TOIT AU-DESSUS.
 - 18 ENLEVER LE LAVABO ET TOILETTE.
 - 19 TYPIQUE, ENLEVER LES FONDATIONS EN BÉTON SUR PILES.

consultant
expert-conseil

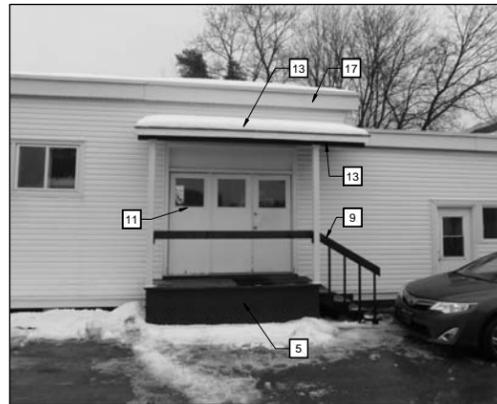
Architectural
ROBERTSON MARTIN ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

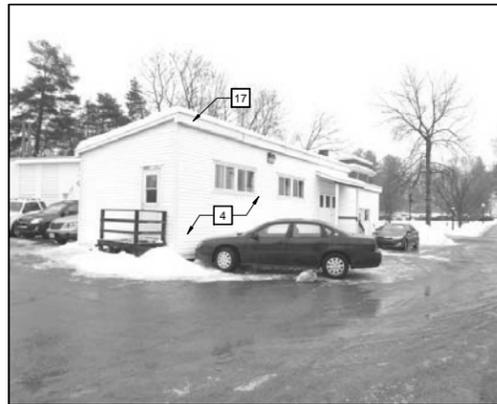
Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS

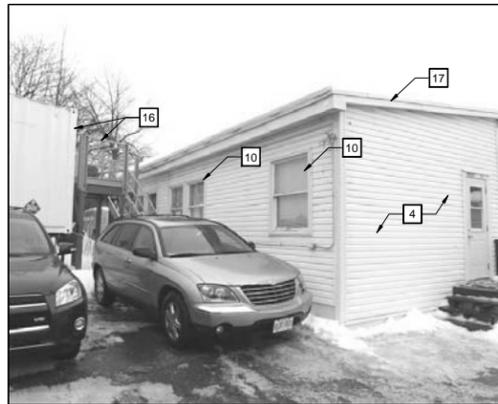
1 PLAN DE DÉMOLITION DU PREMIER ÉTAGE DE L'ATELIER
A-12 1:50



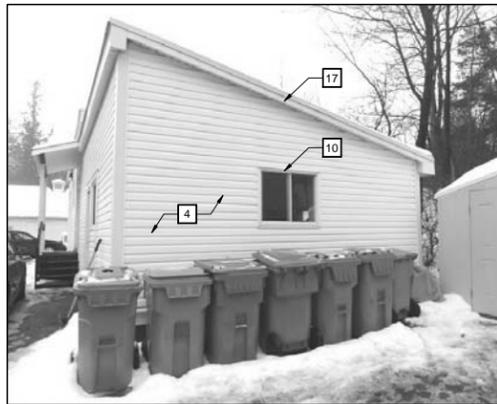
2 L'ATELIER - ÉLÉVATION
A-12 N.T.S.



3 L'ATELIER - ÉLÉVATION
A-12 N.T.S.



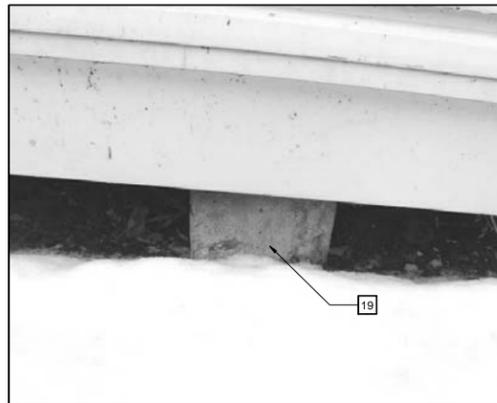
4 L'ATELIER - ÉLÉVATION
A-12 N.T.S.



5 L'ATELIER - ÉLÉVATION
A-12 N.T.S.



6 L'ATELIER - ÉLÉVATION
A-12 N.T.S.



7 L'ATELIER - FOUNDATION
A-12 N.T.S.



8 L'ATELIER - VUE INTÉRIEURE
A-12 N.T.S.

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ÉMIS POUR RESOUMISSION	25 MAI, 2016
2	SOUSSION POUR PERMIT DÉMOLITION	23 OCT. 2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	30 SEP. 2015

project
projet

**ZONE D'OPÉRATIONS DE RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE**

drawing
dessin

DÉMOLITION DE L'ATELIER

approved by
approuvé par RM

designed by
conçu par RM, JM, SD

drawn by
dessiné par SS

date
SEPTEMBRE 2015

scale
échelle AS NOTED

sheet no.
no. de la feuille

- NOTES GÉNÉRALES POUR LA DÉMOLITION**
- A. SUIVRE TOUTES LES EXIGENCES POUR LA MANIPULATION DES MATIÈRES DANGEREUSES. RÉFÉRER AU DEVIS DES MATÉRIAUX DANGEREUX.
 - B. ENLEVER COMPLÈTENT TOUTE LA CHARPENTE.
 - C. RÉFÉRER AU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES DÉCHETS POUR LES EXIGENCES DE LA DÉMOLITION.
 - D. SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LEUR DÉMONTAGE.
 - E. PROTÉGER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES ÉDIFICES QUI SONT HORS DES ENDROITS DE CONSTRUCTIONS.

NOTES DU DESSIN

- 1 GARDER LA DALLE SUR TERRE-PLEIN.
- 2 ENLEVER L'AVALOIR DU SOL ET LES TUYEAUX ASSIÉS. VOIR AUX DESSINS DE LA MÉCANIQUE.
- 3 ENLEVER LE PARI DE SÉPARATION EN VINYLE.
- 4 ENLEVER LA PORTE ET LE CADRE DE PORTE.
- 5 ENLEVER LA FENÊTRE ET LE CADRE DE FENÊTRE.
- 6 ENLEVER LE SERVICE ÉLECTRIQUE. VOIR AUX DESSINS ÉLECTRIQUES.
- 7 ENLEVER LA FONDATION EN BLOCS DE BÉTON JUSQU'AU SOL.
- 8 ENLEVER LA CHEMINÉE EN BRIQUE JUSQU'À LA HAUTEUR DE LA DALLE.
- 9 ENLEVER LA PORTE DE GARAGE ET LE CADRE DE PORTE.
- 10 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -PLAFOND ACOUSTIQUE SUSPENDU -FEUILLES DE REVÊTEMENT DE SOL EN VINYLE
- 11 ENLEVER LES CASIERS.
- 12 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -Panneau en gypse des murs et du plafond -Tapis du plancher
- 13 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -Plancher en feuillets -Panneau en gypse des murs et du plafond
- 14 ENLEVER LA MENUISERIE.
- 15 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -Panneaux des murs en bois -Tapis du plancher -Panneau acoustique de plafond 300 x 300
- 16 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -Panneaux des murs en bois -Plancher en feuillets -Plafond suspendu: Panneau acoustique de plafond 300 x 300
- 17 ENLEVER L'ÉTAYAGE DES POTEAUX TEMPORAIRES. TRANSMETTRE TOUS LES POTEAUX AU CLIENT.
- 18 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -Plancher en contreplaqué -Panneau en gypse des murs et du plafond
- 19 ENLEVER LES ESCALIERS EN BOIS.
- 20 ENLEVER LES MONTANTS EN BOIS ANSI QUE LES PANNEAUX EN GYPSE.
- 21 ENLEVER LES FINITIONS DE LA PIÈCE -Charpente en bois -Plafond en gypse -Plancher en contreplaqué
- 22 ENLEVER LE RADIATEUR.
- 23 ENLEVER LE POUTRES À TREILLIS ET LA DALLE DE BÉTON AU-DESSUS.
- 24 ENLEVER LA PORTE COULISSANTE ENCLONSONNÉE.
- 25 DÉMONTER AVEC EFFICACITÉ LE RADIATEUR EN FONTE ET LE RETOURNER AU CLIENT.
- 26 ENLEVER LES ESCALIERS EN BÉTON ET LE GARDE-CORPS EN MÉTAL.
- 27 ENLEVER LES ESCALIERS EN BOIS ET LES GARDE-CORPS.
- 28 LE COMPRESSEUR EST À ÊTRE ENLEVÉ PAR LES AUTRES.
- 29 ENLEVER LE MUR EN BÉTON RECOULÉ JUSQU'AU NIVEAU DU SOL EXISTANT.
- 30 GARDER LE MUR DE FONDATION EN PIERRE.
- 31 ENLEVER LE PILIER EN BLOC DE BÉTON.
- 32 ENDROIT DE TUYAUX ET DE VALVES POUR LA MÉCANIQUE ANSI QUE LES MOTEURS POUR LE SYSTÈME DE CHAUFFAGE. VOIR AUX DESSINS DE LA MÉCANIQUE.
- 33 GARDER LE MUR DE CULÉE EN BÉTON.
- 34 LE SERVICE DE COMMUNICATION ET LE SERVICE DU RÉSEAU À ÊTRE ENLEVÉ PAR LES AUTRES.
- 35 ENLEVER LE MUR DE MONTANT EN BOIS.
- 36 ENLEVER LES APPARELS SANITAIRES. VOIR AUX DESSINS DE LA MÉCANIQUE.
- 37 ENLEVER LE MUR DE FONDATION EN PIERRE JUSQU'AU NIVEAU DU SOL EXISTANT.
- 38 ENLEVER LE POTEAU D'ACIER.
- 39 ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES SOLIVES DE PLANCHER 75mm x 254mm (3"X10") ET LES REMETTRE AU CLIENT. ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES POUTRES ET POTEAUX DE BOIS ET LES REMETTRE AU CLIENT.

consultant
expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN
ARCHITECTS
Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON
Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.
Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS



issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ÉMIS POUR RESOUMISSION	25 MAI, 2016
2	SOUSSION POUR PERMIT DÉMOLITION	23 OCT. 2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	30 SEP. 2015

project
projet

ZONE D'OPÉRATIONS DE
RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

drawing
dessin

BUREAUX
PLAN DE DÉMOLITION DU
SOUS-SOL ET DU NIVEAU 1

approved by
approuvé par

designed by
conçu par

drawn by
dessiné par

date

scale
échelle

sheet no.
no. de la feuille

RM

RM, JM, SD

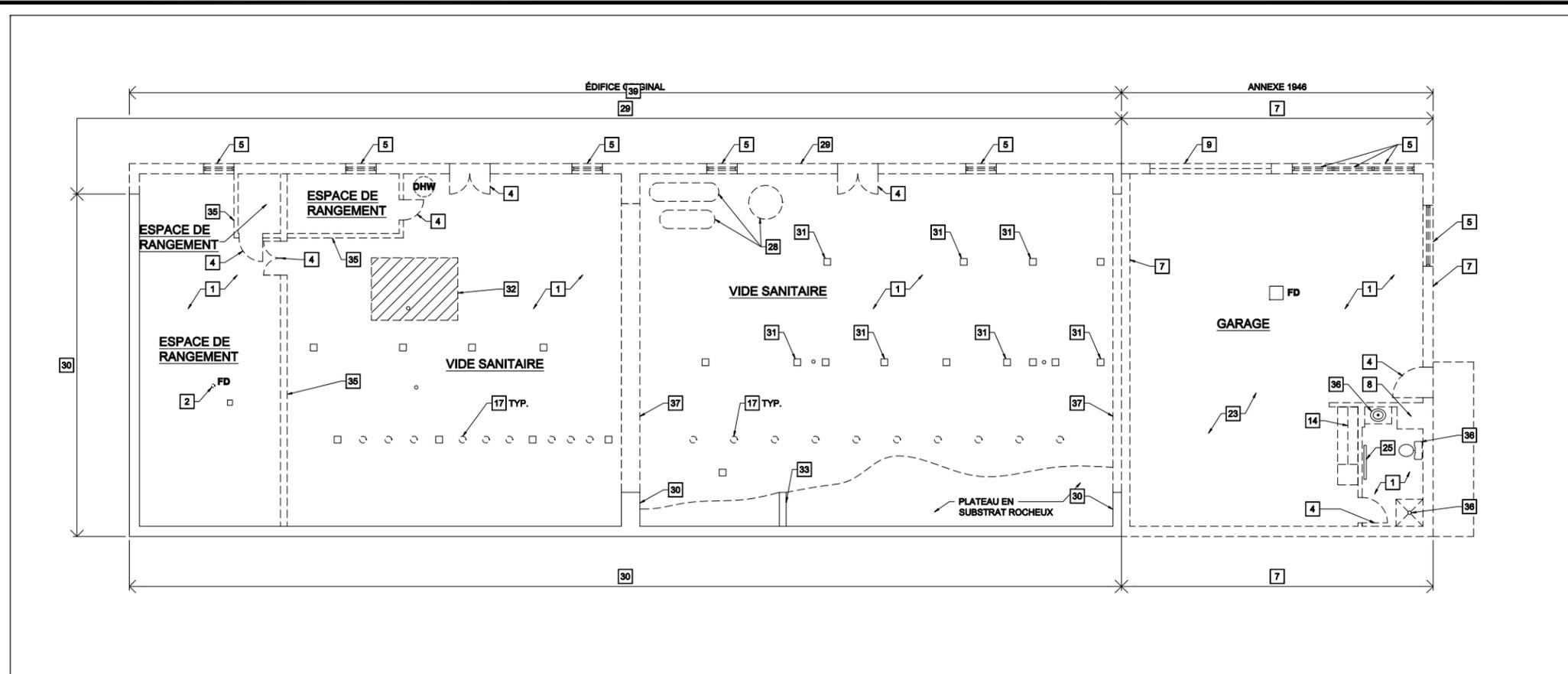
JG, CL

SEPTEMBRE 2015

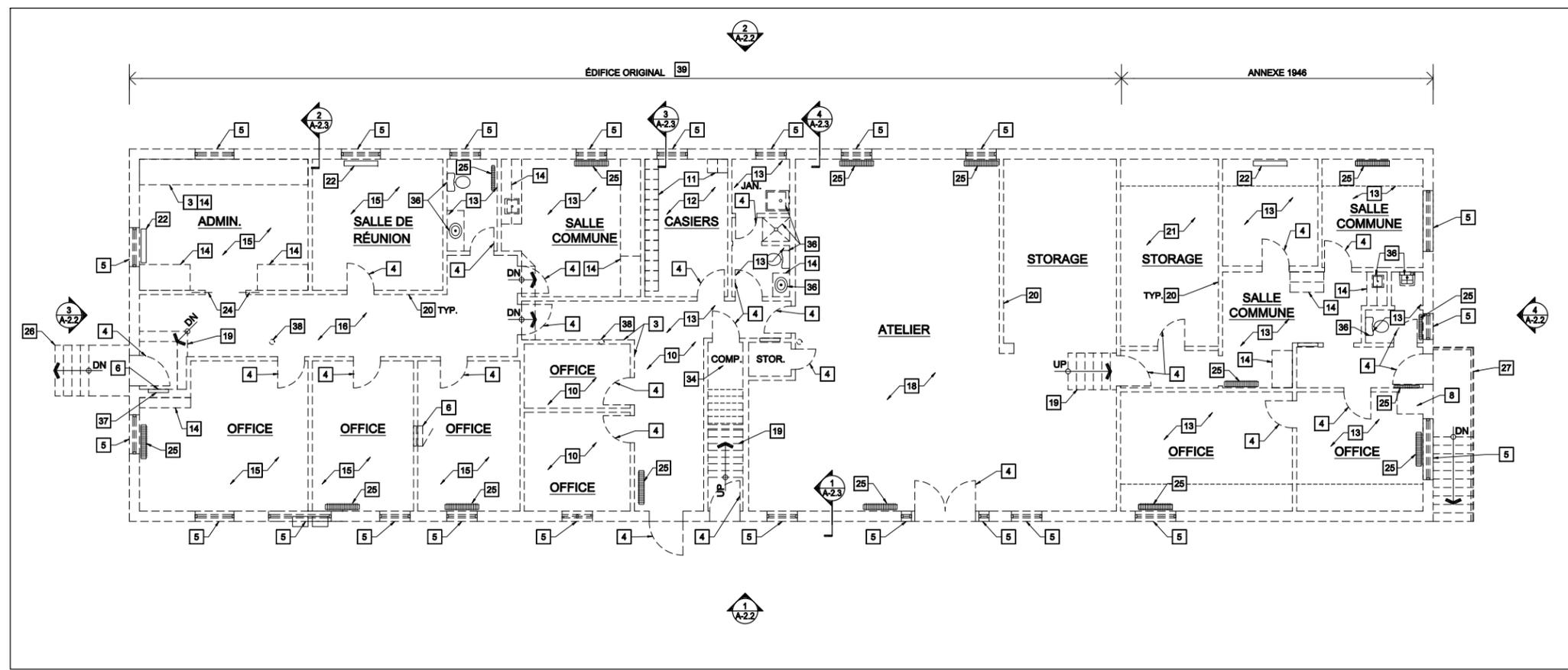
AS NOTED

A-2.0

sheet size: ISO_A1



1 PLAN DE DÉMOLITION DU SOUS-SOL
A-2.0 1:75



2 PLAN DE DÉMOLITION DU NIVEAU 1
A-2.0 1:75

NOTES DU DESSIN

- 1 ENLEVER LA PORTE ET LE CADRE DE PORTE.
- 2 ENLEVER LA FENÊTRE ET LE CADRE DE FENÊTRE.
- 3 ENLEVER LES ESCALIERS EN BOIS.
- 4 ENLEVER SOIGNEUSEMENT LES CHEVRONS DU TOIT 75mm x 200mm (3" x 8"), LES ENTRAIT RETROUSSÉS AINSI QUE LES PANNEAUX DE REVÊTEMENTS DE 25mm x 300mm (1" x 12"), UNE FOIS ENLEVER, DONNER LES AU CLIENT.
- 5 RÉCUPÉRER LES PANNEAUX DE TOIT.
- 6 ENLEVER LES CHEVRONS DU TOIT ET LES ENTRAIT RETROUSSÉE.
- 7 ENLEVER LES MURS EN BOIS.
- 8 ENLEVER LA CHEMINÉE EN BRIQUE.
- 9 ENLEVER LA PORTE DU GARAGE ET LE CADRE DE PORTE.
- 10 ENLEVER LES APPAREILS DE PLOMBERIE. VOIR À LA MÉCANIQUE.
- 11 ENLEVER LES MONTANTS DE BOIS ET LES PANNEAUX DE GYPSE.

consultant
expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN
ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS



issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	EMIS POUR RESOUMISSION	25 MAI, 2016
2	SOUMISSION POUR PERMIT DÉMOLITION	23 OCT. 2015
1	EMIS POUR SOUMISSION	30 SEP. 2015

project
projet

ZONE D'OPÉRATIONS DE
RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

drawing
dessin

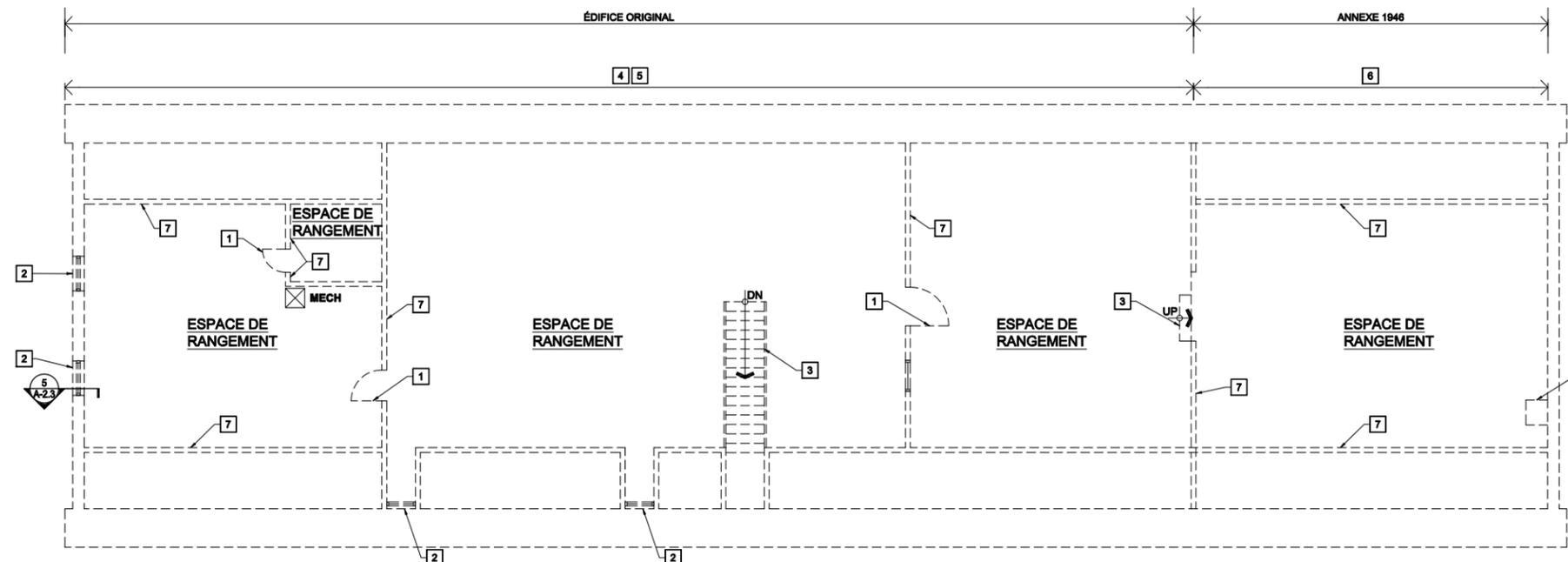
BUREAUX
PLAN DE DÉMOLITION DU NIVEAU 2
ET COUPE DE L'ÉDIFICE

approved by RM
approuvé par RM
designed by RM, JM, SD
conçu par RM, JM, SD
drawn by JG, CL
dessiné par JG, CL
date SEPTEMBRE 2015 scale échelle TEL QUE NOTE
sheet no. no. de la feuille

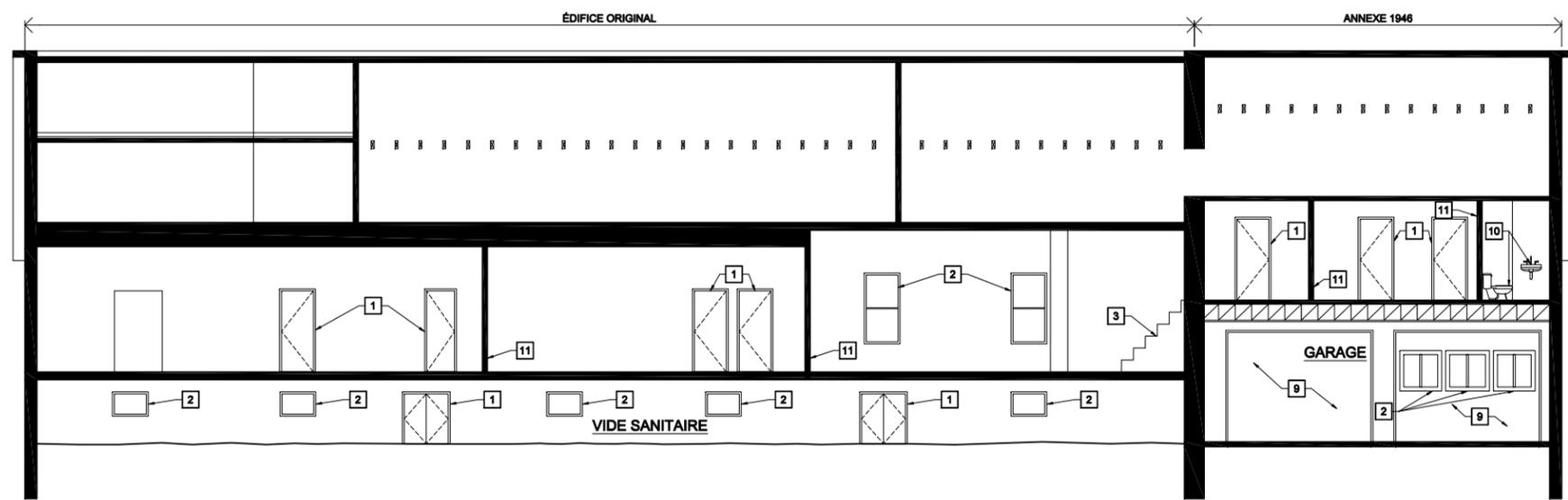
A-2.1

NOTES GÉNÉRALES:

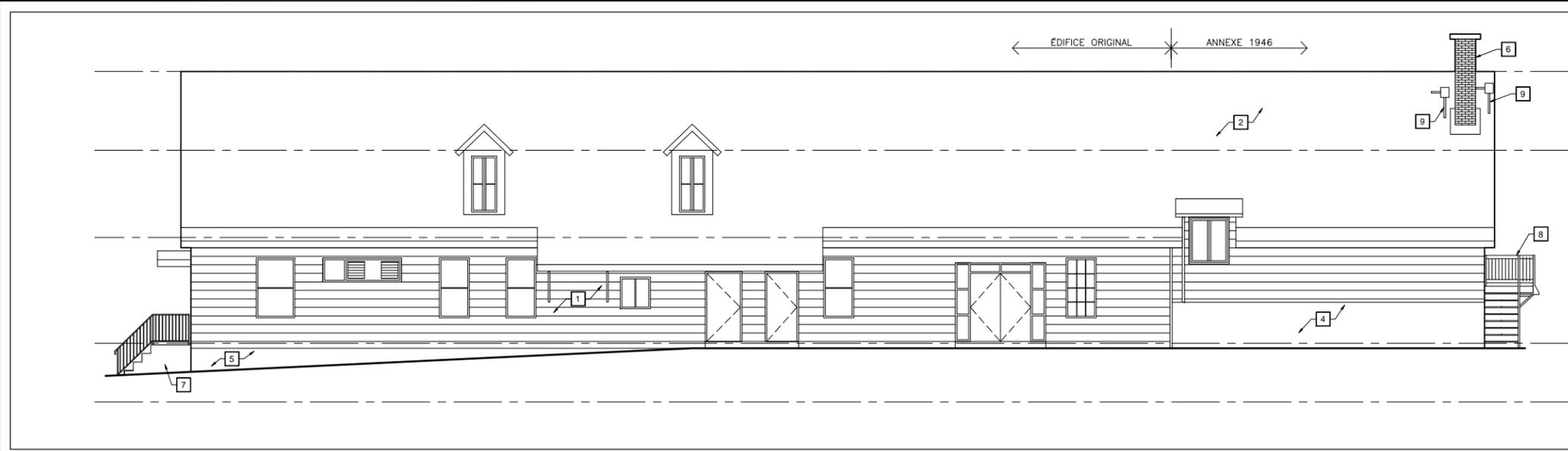
- A. SUIVRE TOUTES LES EXIGENCES POUR LA MANIPULATION DES MATIÈRES DANGEREUSES. SE REPORTER AUX DEVIS DES SUBSTANCES DESIGNÉES.
- B. ENLEVER COMPLÈTEMENT TOUTE LA CHARPENTE.
- C. RÉFÉRER AU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES DÉCHETS POUR LES EXIGENCES DE LA DÉMOLITION.
- D. SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LEUR DÉMONTAGE.
- E. PROTÉGER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES ÉDIFICES QUI SONT HORS DES ENDROITS DE CONSTRUCTIONS.



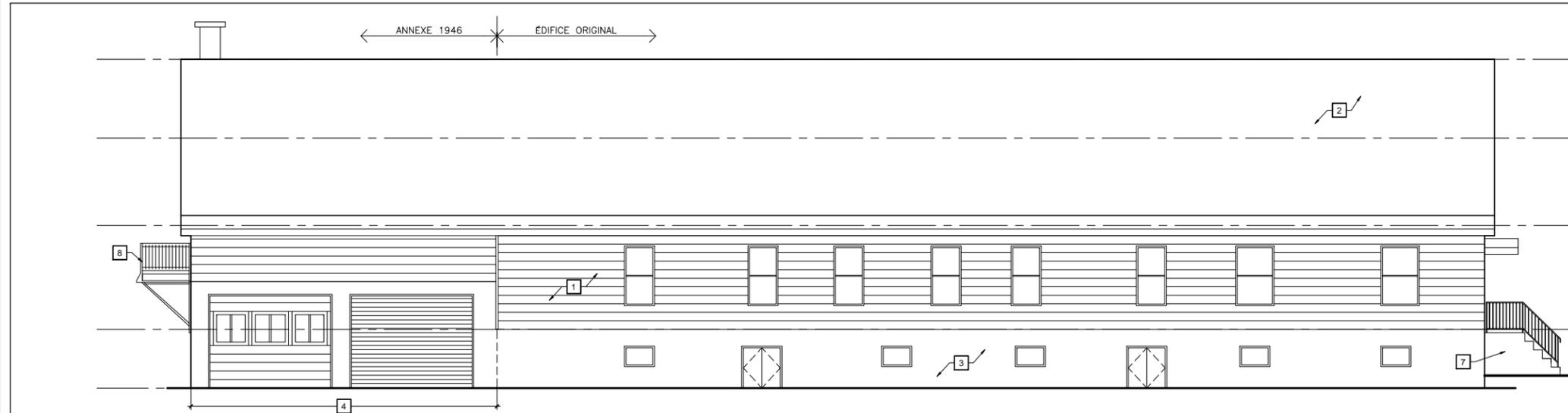
1 PLAN DE DÉMOLITION DU NIVEAU 2
A-2.1 1:75



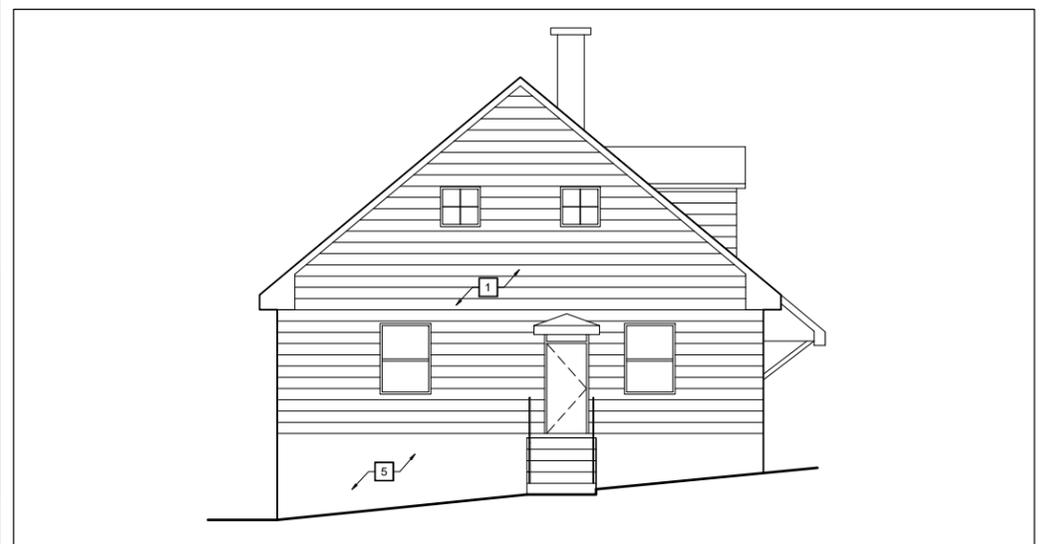
2 COUPE DE L'ÉDIFICE
A-2.1 1:75



1 ÉLÉVATION DE L'EST
A-22 1:75



2 ÉLÉVATION DE L'OUEST
A-22 1:75



3 ÉLÉVATION DU SUD
A-22 1:75



4 ÉLÉVATION DU NORD
A-22 1:75

NOTES DU DESSIN

- 1 REVÊTEMENT EN MASONITE SUR DES LATTES ET LE REVÊTEMENT EN BOIS ORIGINAL. VOIR AU DESSIN A-2.3 POUR LA COMPOSITION DES MURS.
- 2 ENLEVER LA CHARPENTE DU TOIT ET LES BARDEAUX D'ASPHALTE.
- 3 FONDATION EN BÉTON.
- 4 FONDATION DE BLOC EN BÉTON AVEC UNE COUCHE DE CRÉPI.
- 5 FONDATION EN PIERRES AVEC UNE COUCHE DE CRÉPI.
- 6 ENLEVER LA CHEMINÉE EN BRIQUE.
- 7 ESCALIERS EN BÉTON ET MAIN COURANTE EN MÉTAL.
- 8 ESCALIERS EN BOIS.
- 9 ENLEVER LES ANTENNES DE TOIT ET LES REMETTRE AU CLIENT.

consultant
expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN
ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ÉMIS POUR RESOUMISSION	25 MAI, 2016
2	SOUSSION POUR PERMIT DÉMOLITION	23 OCT, 2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	30 SEP, 2015

project
projet

ZONE D'OPÉRATIONS DE
RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

- NOTES GÉNÉRALES:
- A. SUIVRE TOUTES LES EXIGENCES POUR LA MANIPULATION DES MATIÈRES DANGEREUSES. SE REPORTER AUX DEVIS DES SUBSTANCES DESIGNÉES.
 - B. ENLEVER COMPLETEMENT TOUTE LA STRUCTURE.
 - C. RÉFÉRER AU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES DÉCHETS POUR LES EXIGENCES DE LA DÉMOLITION.
 - D. SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LEUR DÉMONTAGE.
 - E. PROTÉGER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES ÉDIFICES QUI SONT HORS DES ENDROITS DE CONSTRUCTIONS.

drawing
dessin

ÉLÉVATION EXTÉRIEUR

approved by
approuvé par RM

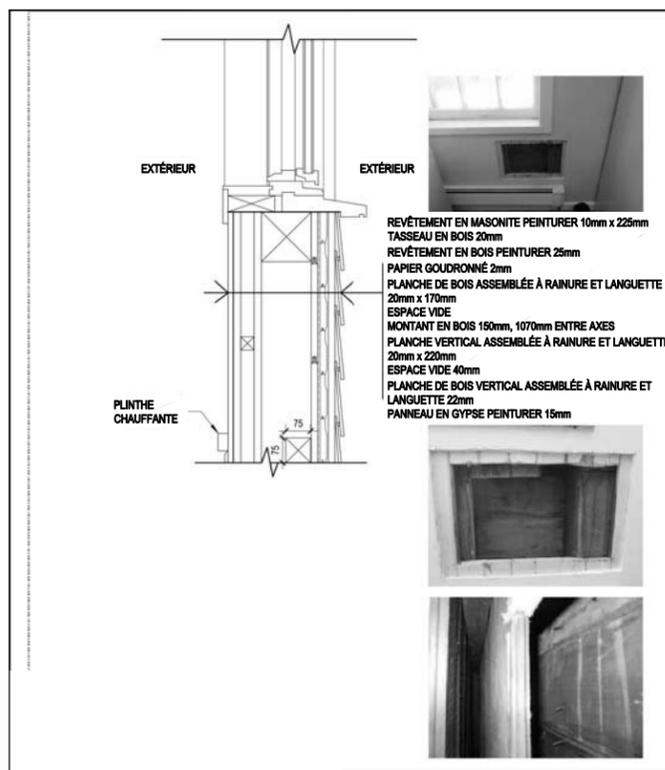
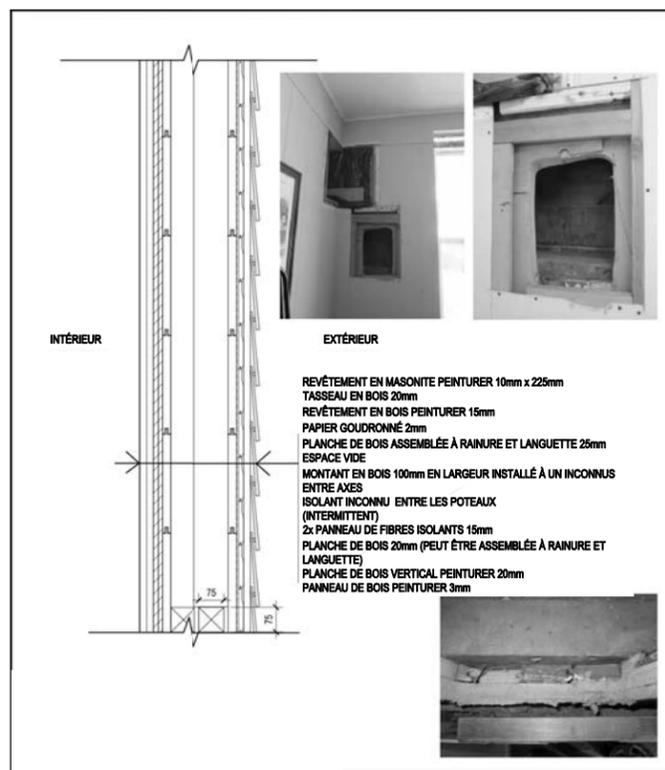
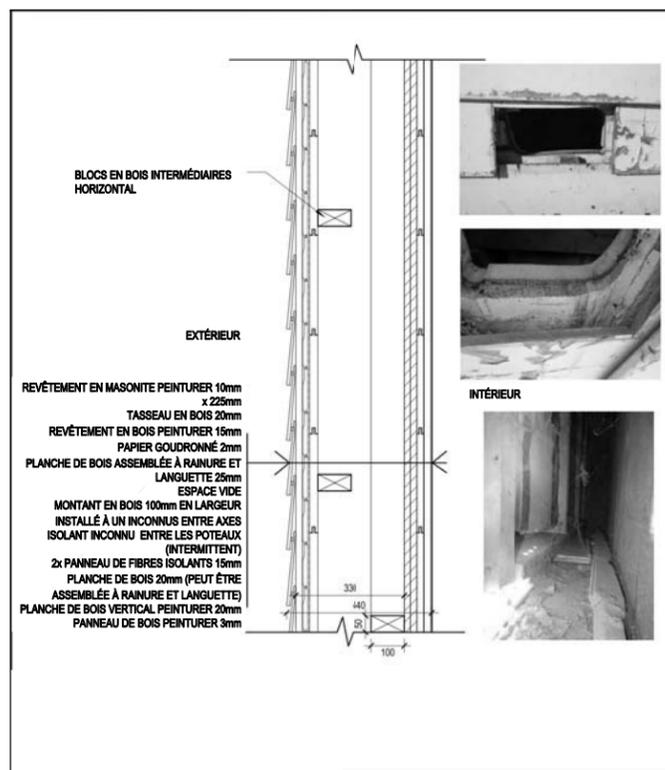
designed by
conçu par SD

drawn by
dessiné par CL

date
SEPTEMBRE 2015

scale
échelle TEL QUE NOTE

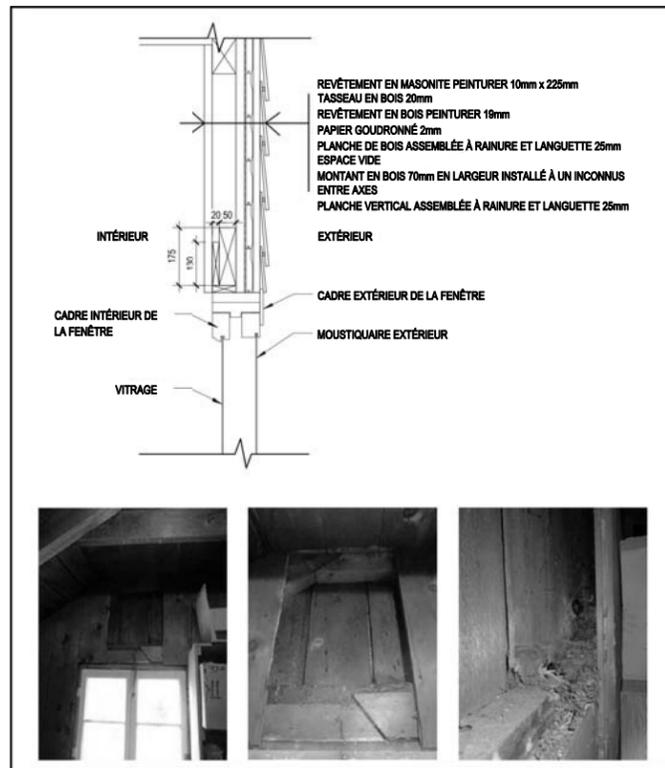
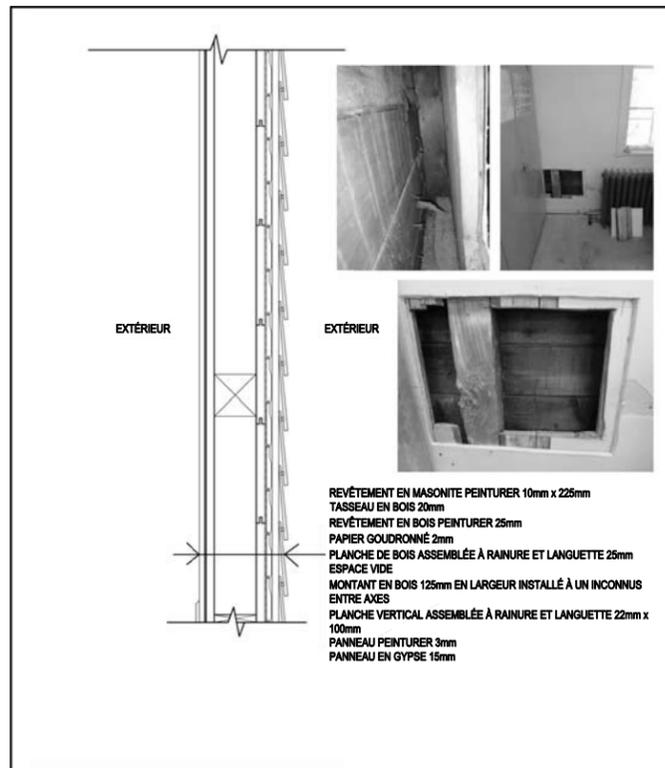
sheet no.
no. de la feuille



1 OUVERTURE 2
A-2.3 1:10

2 OUVERTURE 3
A-2.3 1:10

3 OUVERTURE 4
A-2.3 1:10



4 OUVERTURE 5
A-2.3 1:10

5 OUVERTURE 6
A-2.3 1:10

LES OUVERTURES ET LES COUPES DE MURS SONT DES INFORMATIONS DE COURTOISIE DES ARCHIVES DE LA CCN DU RAPPORT «*BUILDING CONDITION ENVELOPE REPORT*» PAR DFS ARCHITECTURE AND DESIGN DU 28 MARS 2013.

consultant
expert-conseil

Architectural
ROBERTSON MARTIN
ARCHITECTS

Mechanical/ Electrical
SMITH AND ANDERSON

Soil Removal
ARCADIS CANADA LTD.

Designated Substances
DST CONSULTING ENGINEERS

issued or revised
émis ou révisé

no.	description	date
3	ÉMIS POUR RESUBMISSION	25 MAI 2016
2	SOUSSION POUR PERMIT D'ÉMOLITION	23 OCT. 2015
1	ÉMIS POUR SOUMISSION	30 SEP. 2015

project
projet

ZONE D'OPÉRATIONS DE
RÉAMÉNAGEMENT - PHASE 1A
DÉMOLITION DE L'ÉDIFICE

drawing
dessin

BUREAUX
INFORMATION DE LA COUPE
DU MUR

approved by
approuvé par RM

designed by
conçu par RM, JM, SD

drawn by
dessiné par CL

date SEPTMBRE 2015 scale échelle TEL QUE NOTE
sheet no. no. de la feuille

NOTES GÉNÉRALES:

- A. SUIVRE TOUTES LES EXIGENCES POUR LA MANIPULATION DES MATIÈRES DANGEREUSES. SE REPORTER AUX DEVIS DES SUBSTANCES DÉSIGNÉES.
- B. ENLEVER COMPLÈTEMENT TOUTE LA CHARPENTE.
- C. RÉFÉRER AU RAPPORT DE VÉRIFICATION DES DÉCHETS POUR LES EXIGENCES DE LA DÉMOLITION.
- D. SE REPORTER AUX DESSINS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES POUR LEUR DÉMONTAGE.
- E. PROTÉGER L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET LES ÉDIFICES QUI SONT HORS DES ENDROITS DE CONSTRUCTIONS.